

4-1- L'évolution de l'enseignement du français à l'école

La langue française bénéficie très tôt d'un statut privilégié sur le plan intellectuel et culturel en France : langue du roi et de l'administration depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêt, édictée par François Ier en 1539, langue de la diplomatie européenne aux XVIIIe et XIXe siècles, elle est aussi la langue de la littérature et de l'Académie française, fondée en 1635. Pourtant, le français ne devient que tardivement une véritable discipline scolaire.

Avant le XIXe siècle, les écoles sont des lieux d'instruction religieuse : l'alphabétisation des enfants a pour principal objectif de renforcer leur foi, notamment par la lecture de la Bible.

L'introduction de la langue française à l'école au XIXe siècle

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, la lecture des textes latins reste courante. Les instituteurs doivent également composer avec les dialectes et patois régionaux, langues maternelles des élèves. Le français s'installe progressivement à l'école, avec l'introduction, par la loi Guizot de 1833, des "éléments de langue française" - il s'agit ici de l'orthographe et de la grammaire - dans l'instruction primaire, puis de "la langue" dans son entièreté et des "éléments de littérature française" par Jules Ferry en 1882. Cependant, le français reste enseigné comme une langue secondaire, du moins dans les écoles rurales, jusqu'au début du XXe siècle, et essentiellement comme une langue écrite, plutôt qu'une langue parlée : les élèves recopient ou apprennent par cœur des textes sans chercher à en comprendre le sens.

"L'instruction primaire élémentaire comprend nécessairement l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française et du calcul, le système légal des poids et des mesures" (loi sur l'instruction primaire, loi Guizot, 28 juin 1833)¹

"L'enseignement primaire comprend : la lecture et l'écriture, la langue et les éléments de littérature française" (loi sur l'enseignement primaire obligatoire, 28 mars 1882)²

L'enseignement du français à l'école

Les méthodes d'enseignement du français se mettent en place au début du XXe siècle et ne connaissent pas de changement fondamental au cours du siècle. La discipline s'adapte aux évolutions et transformations du public scolaire.

Le français occupe une grande partie du temps scolaire à l'école primaire.

- En 1938, 15h30 sont consacrées chaque semaine à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la langue française au cours préparatoire (CP) et 11h hebdomadaires au cours moyen (CM)³
- Dans les programmes de l'année scolaire 2022/2023, 10h hebdomadaires sont réservées au français en cycle 2 (CP, CE1, CE2) et 8h au cours moyen (CM)

¹ Texte intégral : <https://www.education.gouv.fr/loi-sur-l-instruction-primaire-loi-guizot-du-28-juin-1833-1721>

² Texte intégral : <https://www.education.gouv.fr/loi-sur-l-enseignement-primaire-obligatoire-du-28-mars-1882-10526>

³ https://www.persee.fr/doc/inrp_0000-0000_1995_ant_5_2_2099

Les programmes de français comprennent la lecture, l'écriture, le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe. Ils tiennent compte de l'enseignement de la langue écrite (rédaction et composition) autant que celui de la langue parlée (élocution et récitation).

Toutes les composantes de l'enseignement du français ont un but commun - l'usage correct de la langue - mais des fins propres à chacune d'elles. Elles peuvent faire l'objet unique d'un manuel (dans ce cas, les élèves auront un livre de classe pour chaque partie d'enseignement : un manuel de grammaire, un manuel d'orthographe...), ou être regroupées dans un seul et même livre scolaire (les "livres uniques de français" se développent après 1870).

LA LECTURE



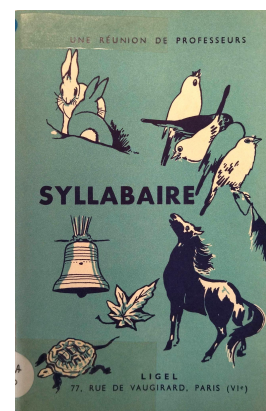
Du conte à la vie : Lecture, vocabulaire, élocution, rédaction : Cours moyen 1^{re} année, classe de 8^e / M. Bony, M. Trézières... ; collaboration pédagogique [de] J. Bessierat... Lyon : Editions Robert, DL 1963.

"À l'école primaire, l'enseignement de la lecture sert à deux fins. Il met entre les mains de l'enfant l'un des deux outils - l'autre étant l'écriture - indispensables à toute éducation scolaire. Il lui donne le moyen de s'initier à la connaissance de la langue et de la littérature françaises [...] Dès le début du cours moyen, à neuf ans, la leçon de lecture est une leçon de langue française [...] Au cours supérieur, elle va devenir une modeste leçon de littérature." (instructions du 20 juin 1923)

Longtemps, l'acquisition de la lecture prime sur celle de l'écriture. Jusqu'au XIX^e siècle, seul l'apprentissage de la lecture est considéré comme nécessaire pour bon nombre d'enfants. De nombreuses méthodes de lecture se développent à partir du milieu du XIX^e siècle. Des syllabaires pour s'initier aux associations de lettres, à la lecture courante (textes avec peu de questions pour ne pas interrompre le déchiffrage) aux cours préparatoires et élémentaires, vers l'acquisition de la lecture expressive (ou lecture à voix haute, qui implique de comprendre le sens et le ton du texte) et la pratique courante de la lecture silencieuse.



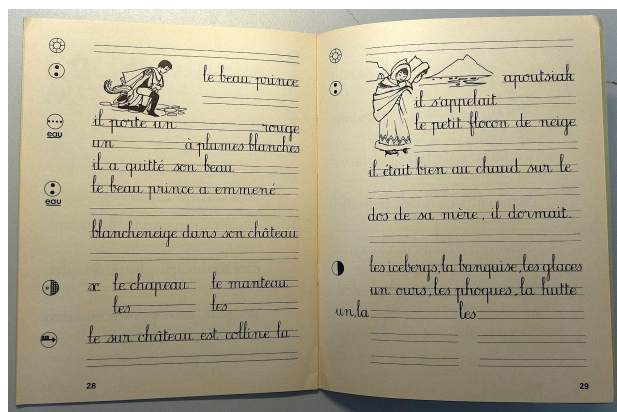
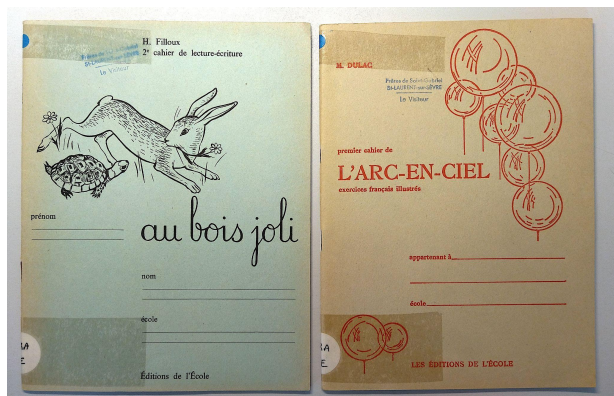
Le petit monde des animaux : méthode de lecture / par M. Beauregard. [Paris] : Delagrave, 1961.



Syllabaire / une réunion de professeurs. Paris : Ligé, [1956].

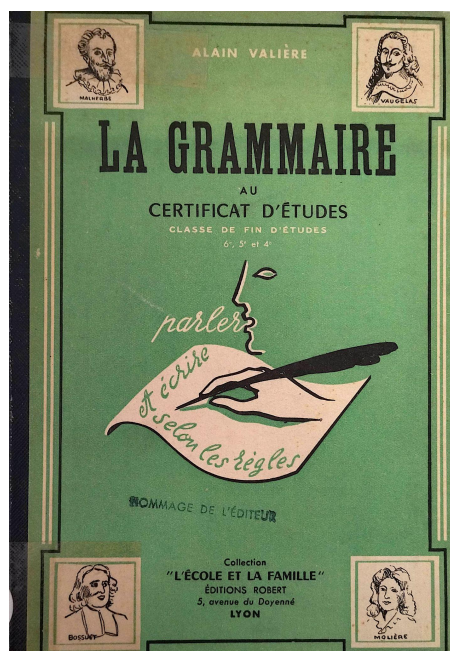
Une fois le mécanisme de lecture acquis, il s'agit de comprendre et d'analyser ce qui est lu. Contes et légendes sont privilégiés comme initiation à la culture littéraire à l'école élémentaire. Sont donnés à lire aux plus grands, des "morceaux choisis" d'auteurs classiques (Molière, Racine, La Fontaine, ...), des textes de l'Antiquité et du Moyen-Âge, des passages de la Bible.

L'ÉCRITURE



Au bois joli : 2e cahier de lecture-écriture / H. Filloux. Paris : Editions de l'Ecole, 1963.

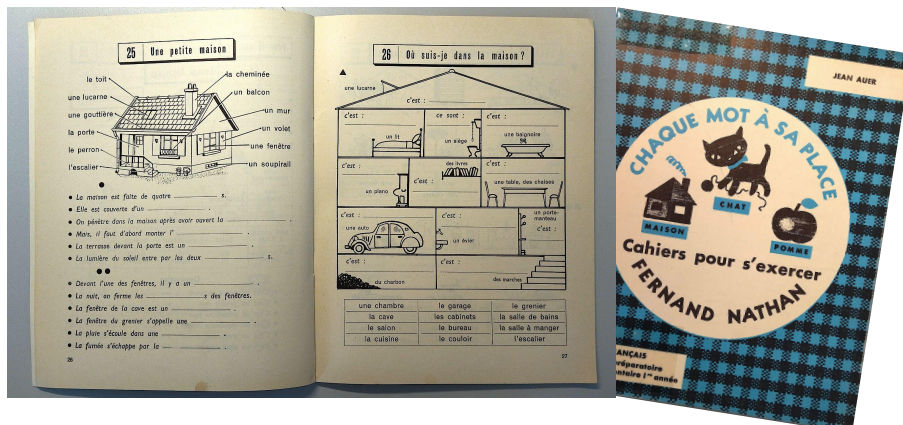
GRAMMAIRE, VOCABULAIRE, CONJUGAISON ET ORTHOGRAPHE



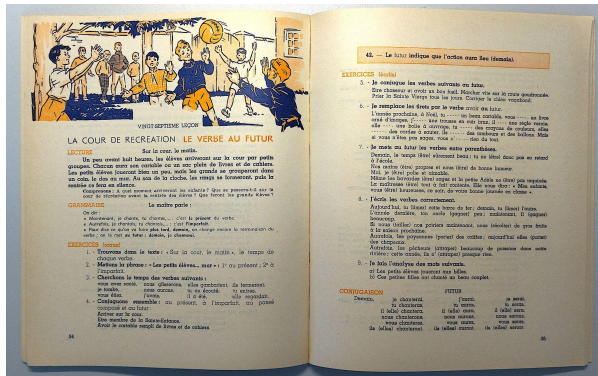
La grammaire au certificat d'études : classe de fin d'études / Alain Valière. Lyon : Éditions Robert, [195.7].

Enseigner la grammaire revient à inculquer une nomenclature et des notions souvent abstraites. Au début du XIXe siècle, grammaire et orthographe sont appris par cœur par les enfants, sans que les leçons ne leur soient expliquées. Des manuels d'exercices commencent à apparaître au cours du XIXe siècle. Au XXe siècle, les programmes sont allégés et de nouvelles méthodes pédagogiques sont introduites, comme l'introduction de symboles et de couleurs dans les manuels de grammaire. Très souvent, la leçon théorique est suivie d'exercices et d'une dictée.

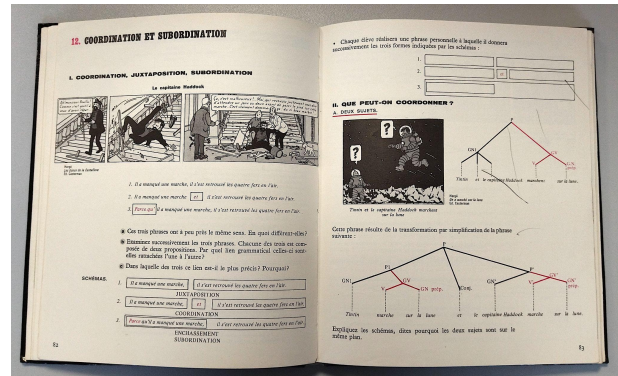
La dictée est le procédé le plus courant d'enseignement de la langue française à l'école. Elle est l'épreuve phare du certificat d'études. Au début du XXe siècle, seront ajoutées des questions relatives à la compréhension du texte dicté et à la connaissance de la langue.



Chaque mot à sa place : cahiers pour s'exercer : Français, Cours préparatoire, Cours élémentaire 1re année / Jean Auer. Paris : Nathan, DL 1961.



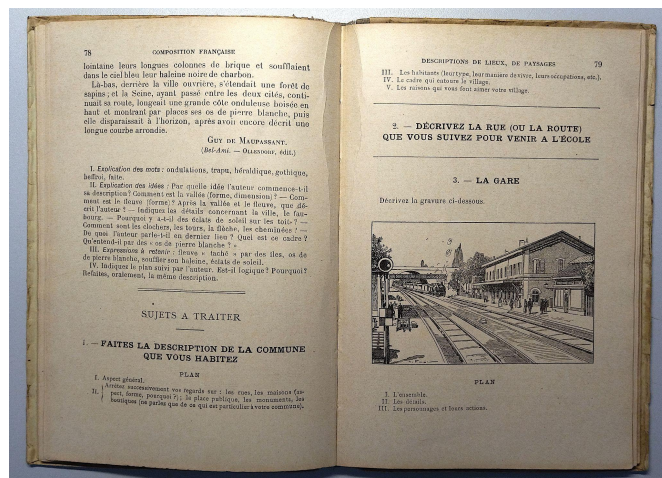
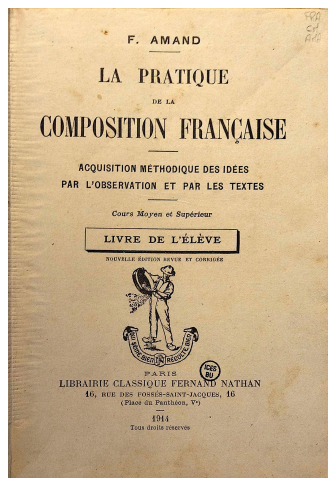
Mon premier livre de français / Commission d'instituteurs. Rennes : Pihon, DL 1956.



Itinéraire grammatical [4e] / J. Grunenwald, ... H. Mitterand, ... Paris : F. Nathan, 1975.

RÉDACTION ET COMPOSITION

Les élèves sont entraînés dès l'école primaire à l'art de la rédaction. En plus de la dictée, une épreuve de rédaction permet notamment d'évaluer les compétences d'écriture des élèves au certificat d'études primaires. En 1830, une première épreuve écrite, consistant en une composition française ou une traduction d'un passage d'un auteur classique, est introduite à l'examen du baccalauréat ès lettres.



La pratique de la composition française : acquisition méthodique des idées par l'observation et par les textes : cours moyen et supérieur : livre de l'élève / F. Amand. Paris : Librairie Classique Fernand Nathan, 1914.

ÉLOCUTION ET RÉCITATIONS

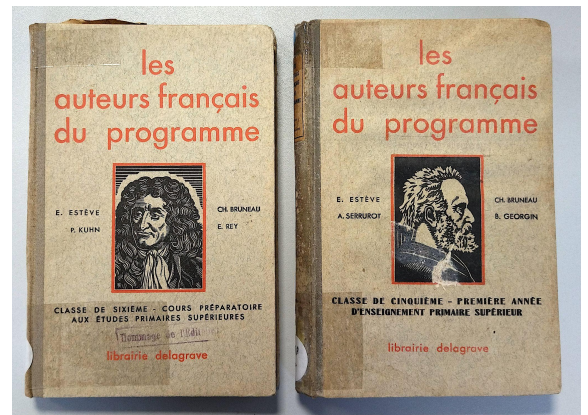
Les livres de récitations ont pour objectifs principaux le travail de la mémorisation, de la diction et d'une prononciation correcte. Ils s'appuient généralement sur la poésie, les fables, les chants ou encore la prière.

La lecture à voix haute est encouragée à l'école. En 1880, un concours de récitation et de lecture à voix haute est créé pour les élèves des cours supérieurs dans les écoles communales de la ville de Paris.⁴

Les objectifs de l'enseignement du français

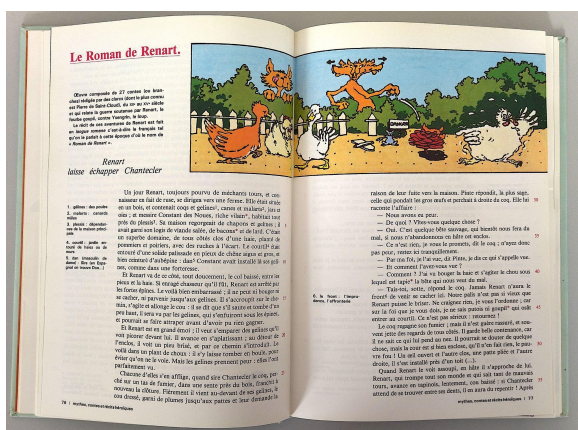
“L'enseignement primaire a donc l'ambition d'être à la fois utilitaire et éducatif, de préparer l'enfant à la vie et de cultiver son esprit” (instruction du 20 juin 1923)

“La culture littéraire et artistique est également une part essentielle de l'enseignement du français. Elle développe l'imagination, enrichit la connaissance du monde et participe à la construction de soi.” (extrait du programme 2022-2023 cycle 3)

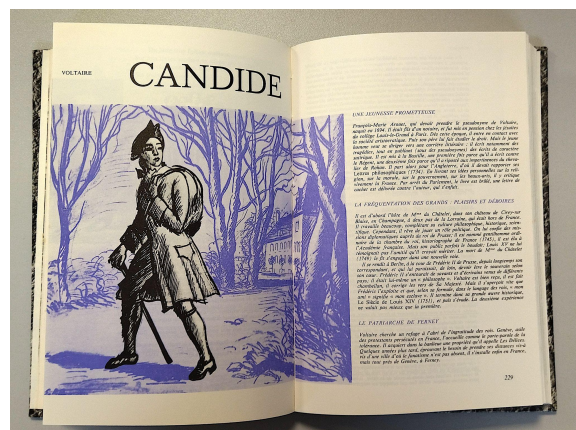


Les Auteurs français du programme / par E. Estève,... P. Kuhn,... E. Rey,... Paris : Delagrave, 1939.

L'enseignement du français à l'école relève d'un double objectif : l'acquisition de la langue française (point essentiel à l'école primaire) et le développement d'une culture linguistique et culturelle. A partir du milieu du XIXe siècle, il ne s'agit plus seulement d'apprendre aux élèves à lire, écrire et compter, mais de les former à l'intelligence et la sensibilité, de leur apporter les bases d'une culture nécessaire aux futurs citoyens qu'ils seront. La leçon de choses, principe éducatif théorisé à la fin du XIXe siècle, consiste à partir d'un exemple concret pour enseigner aux enfants une idée abstraite : de l'exemple à la règle et non plus de la règle à l'exemple. La langue doit être un moyen d'exprimer sa pensée et non une simple nomenclature. Les méthodes imposées laissent place aux méthodes inductives, permettant le raisonnement. Dans les années 1950, apparaît le “sujet libre”, laissant plus de place à l'expression de l'élève.



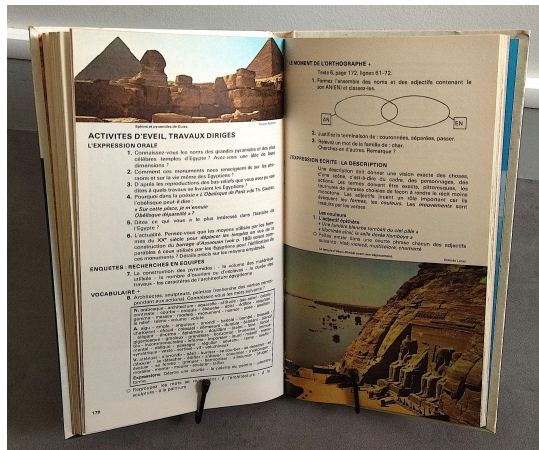
Mots et merveilles : 5e / Louis Arnaud,... Anne Garrigue,... Paris : Magnard, DL 1982.



Textes pour la lecture et l'explication : 3e / sélection de P. Langlois,... A. Mareuil,... ; avec la collab. de C. Rousselon,... G. Serbat,... Paris : Hatier, DL 1967.

⁴ 4 février 1880 : Règlement relatif à renseignement de la lecture à haute voix dans les écoles communales de la ville de Paris. https://www.persee.fr/doc/inrp_0000-0000_1995_ant_5_2_1948

Initier les enfants aux textes des grands écrivains, mais aussi à l'histoire, à la géographie, à la religion, aux sciences, à l'environnement et aux arts. Au cours des XIXe et XXe siècles, se développent les romans scolaires, manuels de lecture généralement destinés aux écoles primaires, permettant de découvrir, à travers un récit, l'histoire, les sciences, mais aussi l'activité domestique, par exemple. Dans les manuels scolaires, l'apprentissage de la langue est associé aux activités quotidiennes et s'adapte généralement au contexte d'enseignement : dans les campagnes, les élèves s'exercent à la lecture sur des textes traitant d'agriculture.⁵



Langages et textes vivants 6e : expression personnelle / par Louis Arnaud,... et Charlotte Arnaud,... Paris : Magnard, DL 1977.



Aux quatre vents : textes français, 3e / [choisis et présentés par] Fernand Égéa,... Daniel Pinson,... Michel Pougeoise,... [et al.]. Paris : F. Nathan, 1984



Français 5e : textes et activités / Henri Mitterrand,... Juliette Labeyrie,... Michel Pougeoise,... Paris : F. Nathan, 1978.



Aux quatre vents : textes français 4e / [choisis et présentés par] Fernand Égéa,... Daniel Pinson,... Michel Pougeoise,... Roger Schmitt,... [et al.]. Paris : Fernand Nathan, 1983.

Enfin, l'enseignement de la langue et le choix des manuels scolaires peuvent être mis au service d'idéologies de gouvernement ou de campagnes nationales. L'école, lieu de formation des "futurs bons citoyens", constitue un vecteur efficace des messages de l'État.⁶

⁵ Exemple : https://www.persee.fr/doc/inrp_0000-0000_1995_ant_5_2_2084

⁶ Exemple d'un arrêté du 9 mars 1897 mettant l'enseignement du français au service de la lutte anti-alcoolisme : https://www.persee.fr/doc/inrp_0000-0000_1995_ant_5_2_2013

Bibliographie

« Aperçu synthétique de l'enseignement du français 1880-2010 - Démocratisation scolaire ». Consulté le 31 janvier 2023.

<https://www.democratisation-scolaire.fr/spip.php?article242>.

Chervel, André. *Histoire de l'enseignement du français du XVIIe au XXe siècle*. Retz, 2015.

Janichon, Daniel. « Chronique "Histoire de l'enseignement". Le manuel de langue française au xixe siècle : (1) l'émergence d'un genre ». *Le français aujourd'hui* 154, n° 3 (2006). <https://doi.org/10.3917/lfa.154.0103>.

Les Éditeurs d'Éducation. « Le manuel scolaire : une tradition républicaine de J. Ferry au début des années 2000 ». Consulté le 15 février 2023.

<https://www.lesediteursdeducation.com/pourquoi-des-manuels-scolaires/une-tradition-republicaine-de-j-ferry-a-nos-jours/>.

« L'enseignement du Français à l'école primaire – Textes officiels. Tome 2 : 1880-1939. » 5, n° 2 (1995). https://www.persee.fr/issue/inrp_0000-0000_1995_ant_5_2.

Rosier, Jean-Maurice. *La didactique du français*. Que sais-je ? 2656. Paris: Presses universitaires de France, 2002.

Vigner, Gérard. « Depuis quand enseigne-t-on le Français en France ? Du sermo vulgaris à l'enseignement du français langue maternelle ». *Éla. Études de linguistique appliquée*, n° 3-4 (2001). <https://doi.org/10.3917/ela.123.0425>.